



Aubervilliers, le 22 mai 2020,

Adressé à
M. Tamas JAKKEL, Président de la FCI
M. Yves De CLERCQ, Directeur exécutif FCI

Objet : Position de la Société Centrale Canine sur les réglementations d'élevage des races brachycéphales aux Pays-Bas

La décision prise aux Pays-Bas concernant l'élevage des races identifiées comme brachycéphales (Affenpinscher, Boston Terrier, Bulldog, Bouledogue Français, Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon, Epagneul Japonais, Epagneul King Charles, Carlin, Epagneul pékinois, Shih Tzu) est préoccupante.

La Société Centrale Canine souhaite affirmer les éléments suivants :

- La Société Centrale Canine s'est déjà saisie du sujet de la bonne fonctionnalité des races brachycéphales et a créé un Groupe de travail avec des experts de sa Commission Scientifique et des représentants des clubs de races concernés. Ce Groupe de travail a mis en place un Test Fonctionnel pour les races brachycéphales (dénommé BREATH – *Brachycephalic Exercise Aptitude Test for Health*) qui a pour but de sélectionner des reproducteurs présentant des caractéristiques physiques saines. À cause de la situation pandémique actuelle, les rassemblements ont dû être annulés, et nous n'avons pas pu mettre en place ce nouveau Test fonctionnel à grande échelle, mais les prochains seront organisés dès que possible et les résultats interprétés par le Groupe de travail.
De plus, notre système de sélection avec la confirmation et les Points de Non Confirmation nous permet déjà d'éliminer les chiens hypertypés de la reproduction.
- La stratégie adoptée par le gouvernement néerlandais ne semble pas optimale dans sa formulation et pour remplir son objectif de préservation du bien-être animal. En effet, elle semble trop drastique pour être bénéfique sur du court terme, étant donné le nombre important de caractères polygéniques visés simultanément. De plus, le fait que des chiens produits sans pedigree puissent échapper à cette réglementation est totalement contraire à l'objectif de traçabilité et de contrôle de l'élevage des chiens qui est commun aux Kennels clubs et aux autorités.

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret: 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax: +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof: +33 (0)1 49 37 55 99
www.centrale-canine.fr

FEDERATION NATIONALE AGREEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE





CENTRALE CANINE

- La race Bouledogue Français, dont le standard est géré par notre pays, fait partie des races visées par la réglementation néerlandaise. Nous travaillons en étroite collaboration avec notre club de race et les éleveurs de cette race, afin de proposer un standard qui défende une vision d'un chien en bonne santé, et d'encourager les éleveurs à sélectionner les reproducteurs ne présentant pas d'hypertypage, ni de problème de santé associé. Ce travail est nécessaire et doit être coordonné au niveau international, mais aucun pays ou Kennel Club individuel ne devrait prendre des décisions sur les standards sans consulter les instances cynophiles internationales.
- Le *Raad van Beheer* est une organisation soumise aux lois nationales, les pistes proposées par celui-ci n'ont pas été retenues par son Ministère de tutelle. Ceci étant dit, il est indispensable que la Fédération Cynologique Internationale ait des informations claires sur les pedigrees qui seront délivrés par le *Raad van Beheer*, afin d'éviter des problèmes de reconnaissance mutuelle des pedigrees. Nous suivrons avec le plus grand intérêt le travail de la FCI sur ce point.

Nous nous tenons à la disposition de la Fédération Cynologique Internationale et du *Raad van Beheer* pour nous concerter sur la stratégie d'élevage des races brachycéphales, et plus particulièrement du Bouledogue Français.

Nous continuerons notre travail sur ce sujet auprès des clubs de races et éleveurs français, avec constance et en nous associant aux groupes de travail internationaux.

Gérard THONNAT,
Président de la SCC